

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# Réforme du lycée et du baccalauréat général



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Janvier / Mars 2019

# Déroulement de la journée

## **Matin**

- 9h30/10h30 : présentation du cadre national de la réforme, des intentions , de l'EO Santé social, du programme de STSS
- Ateliers

## **Après-midi**

- 13h15 -16h30: ETLV - ateliers

# Les constats

- **Des réussites au baccalauréat.**

- 88,3 %

- **Des échecs dans l'enseignement supérieur.**

- 40 % des étudiants obtiennent un niveau L3 en 3 ans.

- dont 10 % d'étudiants invisibles selon une étude réalisée par les universités de Normandie.

- des orientations par défaut (plus de 25% dans certaines séries).

- **L'importance des facteurs sociaux:**

- Seulement 20 % des familles où personne n'a fait d'études supérieures discutent régulièrement de l'orientation à la maison (Enquête de A. van Zanten, observatoire sociologique du changement, CNRS).

- Réussite dans l'enseignement supérieur

- Parents sans diplômes

17% des enfants sont diplômés du supérieur.

- Au moins un parent diplômés (Bac, BEP, CAP)

37% des enfants sont diplômés du supérieur.

- Au moins un parent diplômé du supérieur

73% des enfants sont diplômés du supérieur.

- **Inégalités territoriales :**

Si le contexte familial est l'un des principaux freins à la poursuite d'études, c'est particulièrement le cas pour les lycéens ruraux, (B. Coquard, sociologue à l'INRA). *« Ces jeunes pâtissent d'une absence de modèle : si les étudiants qui réussissent ne reviennent pas "au pays", personne ne bénéficie de leur exemple. S'ils reviennent après avoir échoué, cela entretient le découragement »*

# Une volonté, améliorer le parcours d'orientation des élèves

- Individualiser les parcours de chaque élève en fonction de ses appétences, de ses compétences et de ses choix
- Accompagner la réflexion et le parcours dès la 2<sup>nd</sup>e
- Importance des compétences transversales développées dans les enseignements de spécialité mais avant tout dans le cadre du tronc commun

# Un ensemble de réforme

- Une transformation progressive du lycée GT.
- Une réforme du LP et du bac professionnel.
- Une orientation renforcée des étudiants lauréats du bac pro en STS.
- De nouveaux programmes en vigueur.
- Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021.
- Qui s'inscrit dans une continuité

# BULLETIN OFFICIEL N°29 DU 19 JUILLET 2018

■ **Baccalauréat général et formations conduisant au baccalauréat technologique** Dispositions du Code de l'éducation relatives aux enseignements : modification décret n° 2018-614 du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813135D](#))

■

■ **Baccalauréats général et technologique** Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813139A](#))

■ **Baccalauréats général et technologique** Épreuves anticipées arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813136A](#))

■ **Baccalauréat général** Épreuves à compter de la session 2021 arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813138A](#))

■ **Baccalauréat technologique** Épreuves à compter de la session de 2021 arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1813140A](#))

■ **Lycées d'enseignement général et technologique et lycées d'enseignement général et technologique agricole** Organisation et volumes horaires de la classe de seconde arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815610A](#))

■ **Baccalauréat général** Organisation et volumes horaires des enseignements du cycle terminal arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815611A](#))

■ **Baccalauréat technologique** Organisation et volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries « sciences et technologies de la santé et du social » (ST2S), « sciences et technologies de laboratoire » (STL), « sciences et technologies du design et des arts appliqués » (STD2A), « sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » (STI2D), « sciences et technologies du management et de la gestion » (STMG), « sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration » (STHR) arrêté du 16-7-2018 - J.O. du 17-7-2018 (NOR [MENE1815612A](#))

# LE NOUVEAU lycée

## ■ Pour mieux accompagner l'élève dans la conception de son projet d'orientation

- Un temps dédié à l'orientation en 2<sup>de</sup>, en 1<sup>re</sup> et en terminale.
- Deux professeurs principaux en terminale.
- La suppression des séries dans la voie générale, la rénovation de la voie technologique, un même diplôme « baccalauréat » pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels.

## ■ Pour servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

- Les lycéens bénéficient d'enseignements communs à tous, qui garantissent l'acquisition des savoirs fondamentaux et favorisent la réussite de chacun.
- Les lycéens choisissent des enseignements de spécialité pour approfondir leurs connaissances et affiner leur projet dans leurs domaines de prédilection.

Enseignements	Horaires élève
<b>Enseignements communs</b>	
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	18 h annuelles
<del>Sciences numériques et technologie</del>	<del>1 h 30</del>
Accompagnement personnalisé (c)	
Accompagnement au choix de l'orientation (d)	
Heures de vie de classe	
<b>Enseignements optionnels</b>	
<i>1 enseignement général au choix parmi</i>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h
Langue vivante C (a) (b)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Écologie-agronomie-territoires-développement durable (f)	3 h
<i>1 enseignement technologique au choix parmi</i>	
Management et gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives (f)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (f)	3 h
Pratiques professionnelles (f)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

# Après la seconde : voie générale ou technologique ?

\* À la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après avis du conseil de classe :

- Vers une série de la **voie technologique**

ou

- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses **enseignements de spécialité** pour la classe de première, après recommandations du conseil de classe

## Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	<b>16 h</b>	<b>15 h 30</b>

## Enseignements optionnels

> Un enseignement en première  
Deux enseignements possibles  
en terminale

> Libre choix

> Durée **3 h**

Dès la première :

LANGUE VIVANTE C

ARTS

EPS

LANGUES ET  
CULTURES DE  
L'ANTIQUITÉ

En terminale uniquement :

MATHÉMATIQUES  
EXPERTES

MATHÉMATIQUES  
COMPLÉMENTAIRES

DROIT ET GRANDS  
ENJEUX DU MONDE  
CONTEMPORAIN

## Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités		Au choix 2 spécialités	
	Première	Terminale	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h		
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h		
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h		
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h		
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h		
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h		
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h		
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h		
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h		
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h		
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **		
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h		
	<b>12 h</b>	<b>12 h</b>		

\* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole  
avec des enseignements optionnels spécifiques

\*\* Avec un complément de 2 h en physique

# POUR LA SÉRIE ST2S

En 1ere (2019)	En Terminale (2020)
<p><b>Tronc commun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Français : 3h</li> <li>- Mathématiques : 3h</li> <li>- Histoire Géographie : 1,5h</li> <li>- EMC : 18h annuelles</li> <li>- LV-A/LV-B dont ETLV : 4h</li> <li>- EPS : 2h</li> </ul>	<p><b>Tronc commun</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Philosophie: 2h</li> <li>- Mathématiques : 3h</li> <li>- Histoire Géographie : 1,5h</li> <li>- EMC : 18h annuelles</li> <li>- LV-A/LV-B dont ETLV : 4h</li> <li>- EPS: 2h</li> </ul>
<p><b>3 enseignements de spécialité</b></p>	<p><b>2 enseignements de spécialité</b></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- sciences et techniques sanitaires et sociales (7h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- sciences et techniques sanitaires et sociales (8h)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- biologie et physiopathologie humaines (5h)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- chimie, biologie et physiopathologie humaines (8h )</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- physique chimie pour la sante (3h)</li> </ul>	



## Article 9

Une enveloppe horaire est laissée à la disposition des établissements.

Le volume de cette enveloppe horaire est calculé **en divisant par vingt-neuf le nombre d'élèves** dont l'inscription est prévue dans l'établissement à la rentrée scolaire suivante dans les classes de première et de terminale de chaque série, puis en multipliant le résultat obtenu par :

- huit pour la série STMG ;
- **dix** pour la série **ST2S** ;
- quatorze pour les séries STD2A, STHR, STI2D et STL,  
et, enfin, en arrondissant le résultat ainsi obtenu à l'entier supérieur.

Voir le lien [horaires 1ère et Terminales techno](#)

# LE BACCALAUREAT

## ■ **Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021, les principes :**

- valoriser le travail des lycéens tout au long des deux années du cycle de terminale,
- mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation;
- servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur.

# LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT

## CONTRÔLE CONTINU

**10 % de la note finale**  
**bulletins scolaires**  
de première et de terminale

**30 % de la note finale**  
**épreuves communes**  
2 sessions en première  
1 session en terminale

**40%**  
de la note  
finale

**60%**  
de la note  
finale

## ÉPREUVES TERMINALES

**1 épreuve anticipée**  
**en première**  
Français écrit et oral

**4 épreuves en terminale**  
Enseignements  
de spécialité (2)  
Philosophie  
Grand oral

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

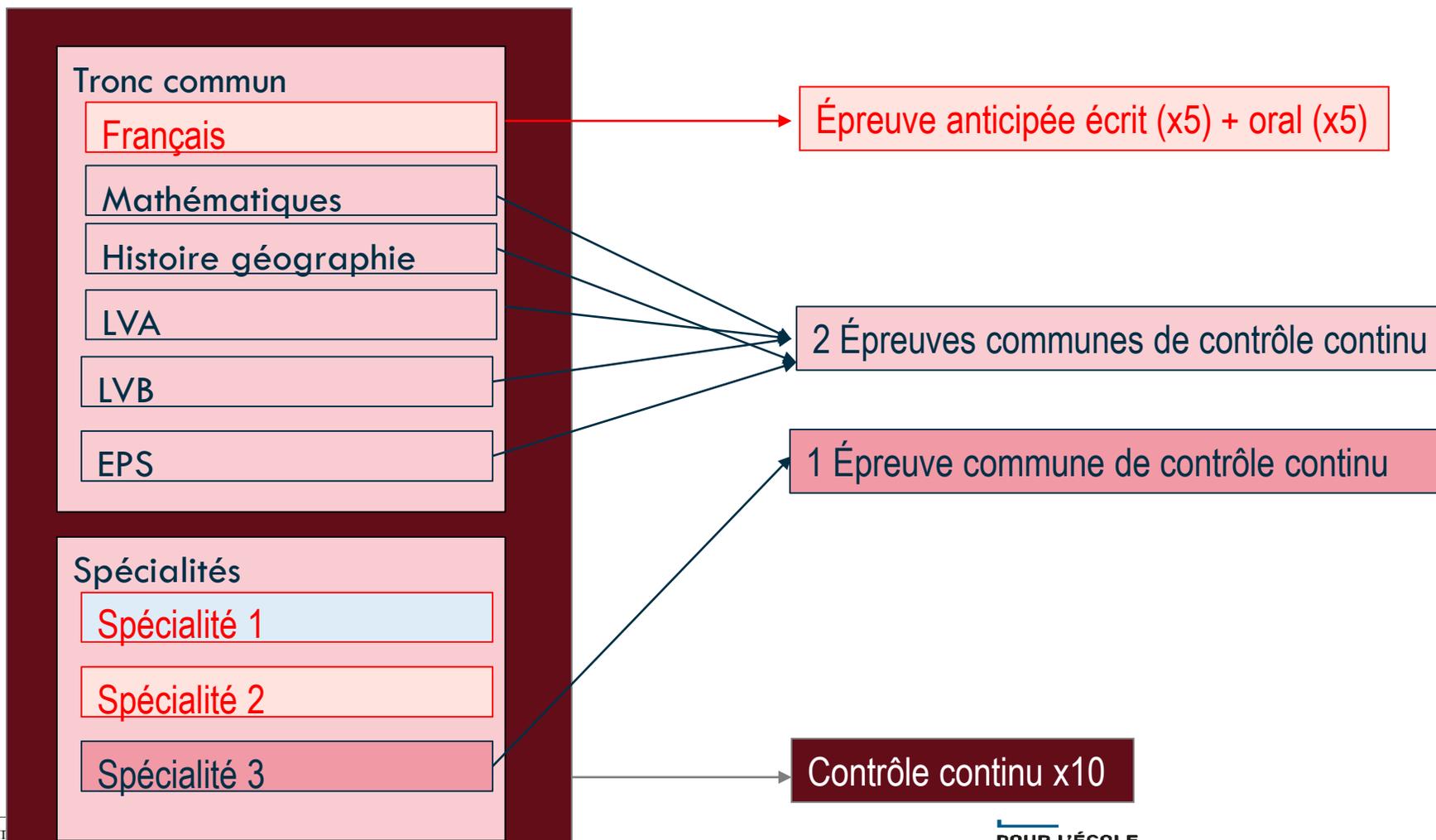
  @EducationFrance



Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

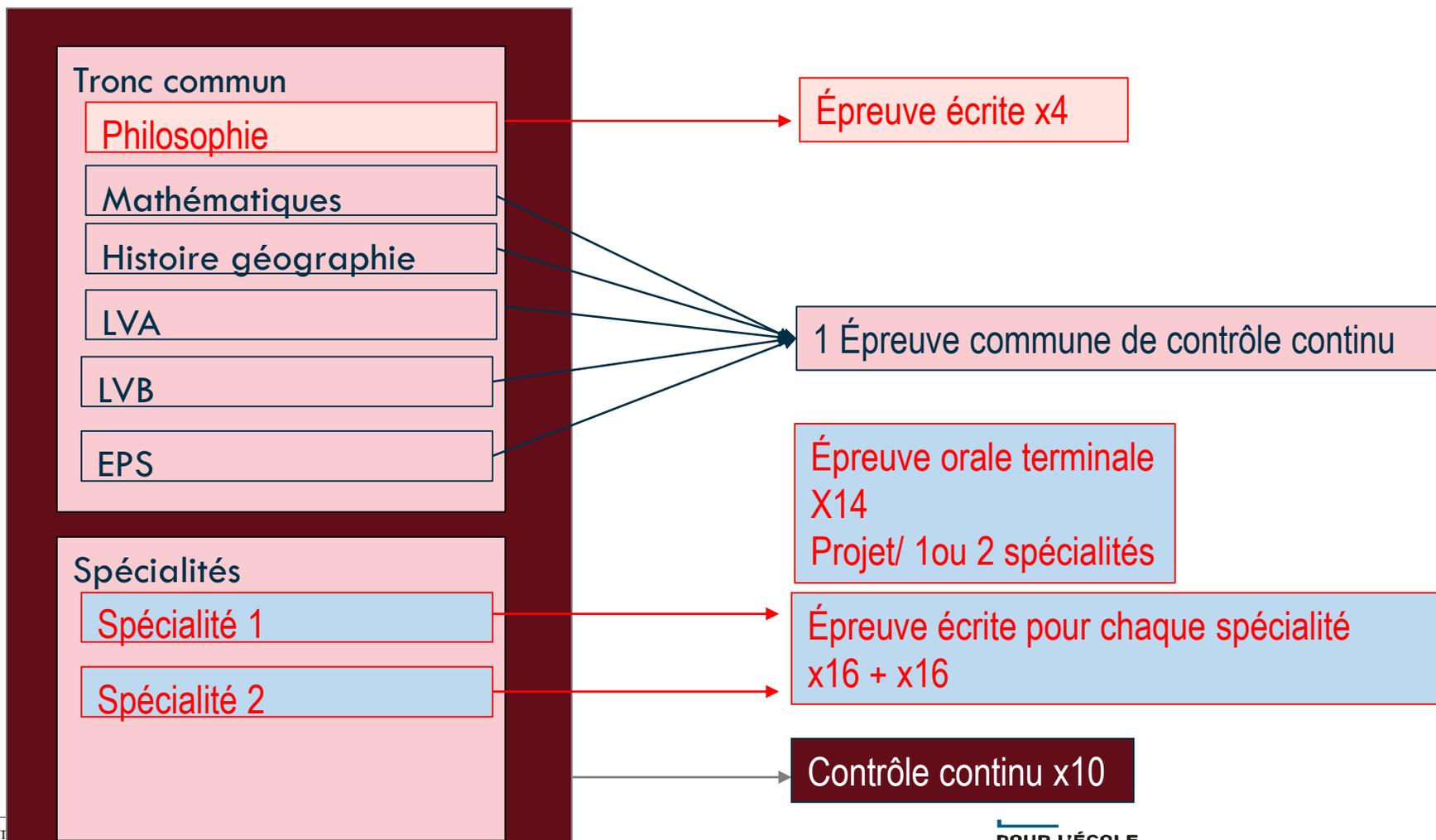
# MAQUETTE DE L'ÉVALUATION POUR LE BAC EN 1ERE

<http://acver.fr/coefficientsbac2021> et <http://acver.fr/communescontinues>



# MAQUETTE DE L'ÉVALUATION POUR LE BAC EN TALE

<http://acver.fr/coefficientsbac2021> et <http://acver.fr/communescontinues>



## QUATRE PRINCIPES INCHANGÉS



**Le bac est obtenu  
à partir d'une  
moyenne générale  
de 10/20**



**Il n'existe pas  
de note éliminatoire  
ou de note plancher**



**Le système actuel  
de compensation  
et de mentions  
est maintenu**



**L'oral de rattrapage  
est maintenu en tant  
que seconde chance**

# Enseignement OPTIONNEL DE SANTÉ-SOCIAL

- Classe de 2 GT

- 1h30 par semaine

# Finalité et objectifs

- Explorer des questions de société relevant du champ 2S
- Offrir la possibilité d'envisager une poursuite d'études dans les secteurs médical, médico-social et social
- Contribuer à la formation civique par une meilleure compréhension des enjeux sociaux, environnementaux et de santé.

Les élèves sont initiés à l'**analyse** des questions essentielles liées au maintien de la santé et du bien-être au travers des principales problématiques du champ de la santé publique et de la cohésion sociale à **l'échelle d'un territoire** – au niveau **des individus et de la société**

# Une approche spécifique

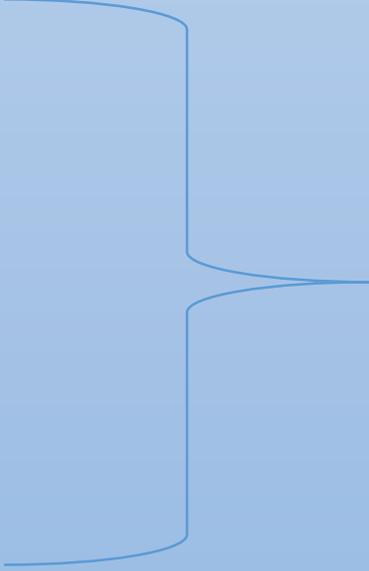
- La découverte des enseignements de **STSS et BPH**
- Une initiation à la **démarche technologique partant de la question ou du besoin, de son analyse pour aller vers l'étude des réponses apportées**
- Des activités s'appuyant en particulier sur des **exemples de terrain ou d'actualité**
- Pour **comprendre**
  - **les liens** entre la santé et le social
  - **la place** des organisations et des acteurs / comment les territoires sont organisés pour offrir des prestations et des services à l'individu, aux groupes sociaux, à la population

# Des compétences méthodologiques transférables

- sélectionner et traiter des informations
- réaliser des expérimentations et des investigations afin d'identifier des paramètres ou des variables
- mesurer leur influence sur les phénomènes étudiés;
- présenter et communiquer les résultats et les conclusions d'une activité de recherche ou d'une étude
- travailler en équipe et développer son autonomie dans l'action et la prise de décision
  
- Et une contribution au développement de l'argumentation.
- Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

# Thèmes et questionnements proposés

- Action humanitaire
- Âges extrêmes de la vie
- Handicap **et inclusion** au quotidien
- Hôpital: images et réalités
- **Pauvreté, logement et santé**
- **Santé et innovations**
- Vivre ensemble sur un territoire
  
- D'autres thèmes possibles, dans le respect du CDC



Au moins deux  
thèmes au choix

# Un cahier des charges

Les thèmes retenus par les enseignants doivent répondre aux caractéristiques suivantes :

- proposer un contexte permettant d'induire un questionnement en santé-social situé dans la démarche technologique ;
- permettre des recherches en lien avec l'actualité, ou ancrées dans un territoire précis qui peut être le territoire de proximité des élèves ;
- ouvrir sur les dimensions STSS et BPH ;
- permettre aux élèves un travail sur leurs représentations afin qu'ils se construisent un premier niveau de connaissance du domaine de la santé et du social ;
- intégrer le numérique dans les activités au service de l'analyse, de l'exploration ou de la restitution ;
- situer l'intervention de professionnels du champ sanitaire et social, par leur rencontre éventuellement, et aider ainsi à la découverte de différents métiers et poursuites d'études.

# Santé et innovations

Approche par questionnements

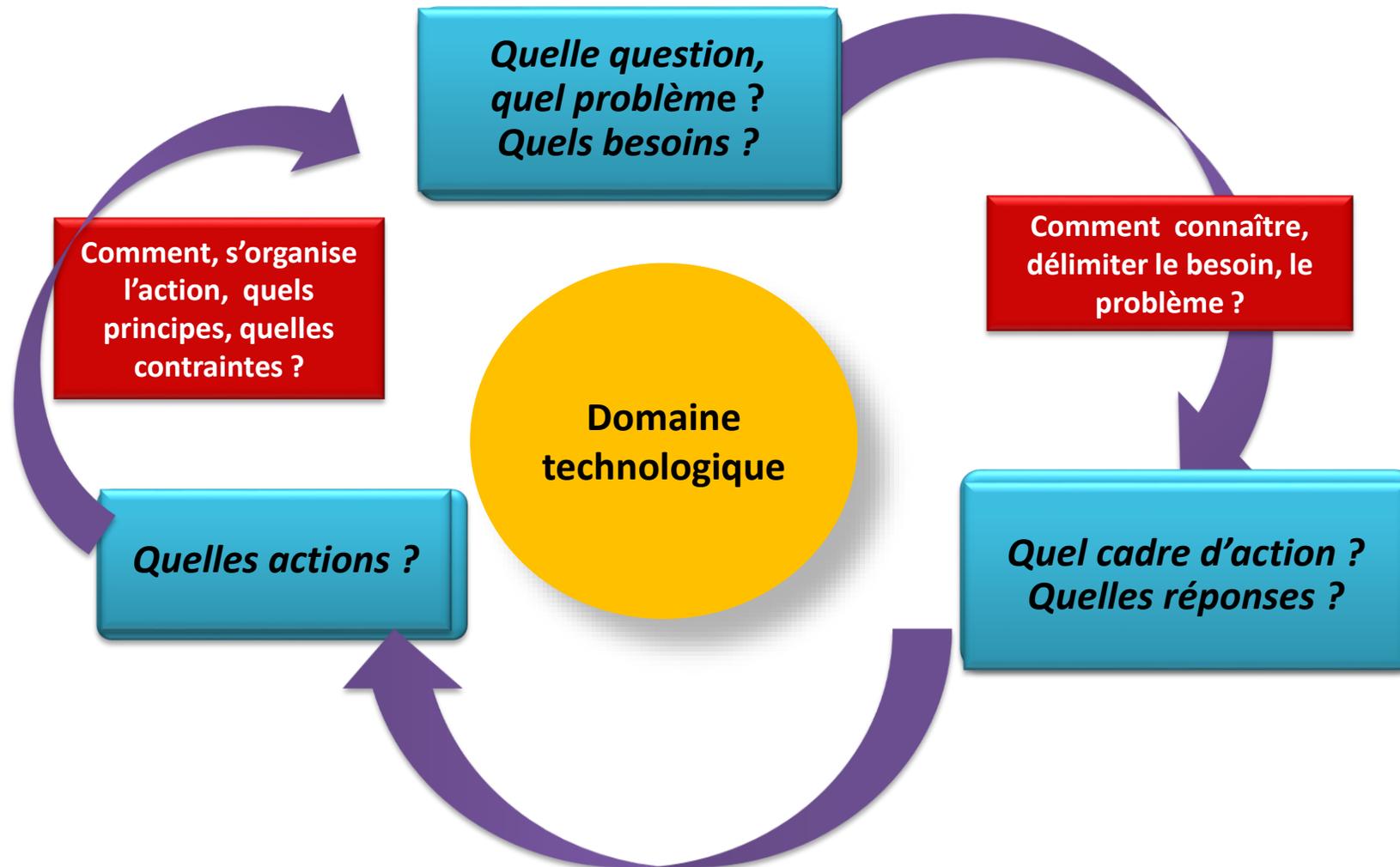
Questionnements possibles	Exemples de connaissances, de pratiques et de domaines associés	
	STSS	BPH
Quelle prise en charge de la santé en 2050 ? Quelles innovations pour quelles améliorations de la santé ? Quelles utilisations des données issues de ces différentes innovations ?	E-santé Données de santé Télémédecine Observance thérapeutique « BigData » en santé et systèmes d'informations Protection des données personnelles	Données génétiques, physiologiques, biométriques Capteurs Tests génétiques Nanotechnologies, Biotechnologies, Informatique, sciences Cognitives (NBIC)

Travail en groupe,  
initiative travail en  
laboratoire  
ressources numériques

En interdisciplinarité

# Le programme de la classe de première en Sciences et techniques sanitaires et sociales

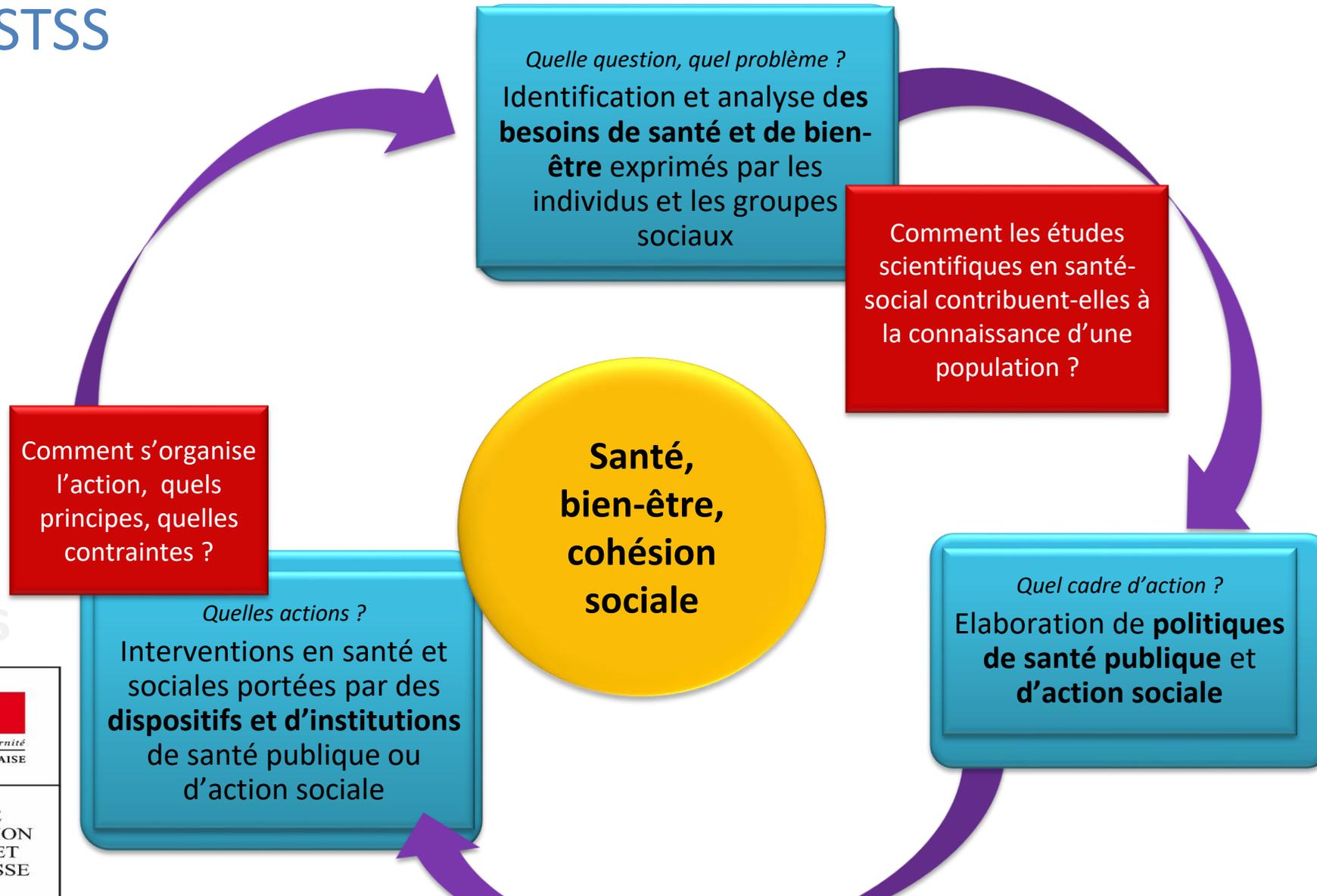
# STSS, un enseignement technologique qui mobilise la démarche technologique ...



PNF  
ST2S



# Démarche technologique ... de façon spécifique aux STSS



PNF  
ST2S



# STSS - Finalité de l'enseignement

## Questions de Santé, Questions sociales...

- Construction **du socle de la culture en santé social**
  - Analyse, dans leur complexité, les **situations d'actualité sanitaire ou sociale** et la compréhension de leurs enjeux
  - **Démarche technologique** en fil de l'exploration des questions de santé et sociales qui forment le sens du cours
  - **Approche systémique** sur les deux années

- Démarche pédagogique visant le développement des **compétences transversales** attendues dans l'enseignement supérieur :
  - **littératie et la numératie,**
  - **l'écoute,**
  - le travail en **équipe,**
  - **l'autonomie,**
  - **l'esprit critique,**
  - la capacité à **rendre compte** d'une démarche,
  - la mobilisation du **numérique** en appui à l'analyse d'une question de santé ou sociale.

...Pour aller vers les poursuites d'études supérieures



# Ateliers – 1h

- Quels objectifs ?
- Quelles compétences ?
- Comment aborder le programme ?
  
- Groupes de 4

- Quelles attentes ?

- Des choix liées aux **poursuites d'études**
- Une inscription dans le **prolongement des anciens programmes** en tenant compte de **l'évolution** des certifications et des retours sur les programmes/actualité
- Un maintien des lignes de force: approche systémique, pour **analyser**, dans leur complexité, **des situations d'actualité sanitaire et sociale et en comprendre les enjeux – mobiliser la démarche technologique : du besoin/problème contextualisé, de son étude pour situer les réponses**
- Acquérir des connaissances, questionner un objet en SS, intégrer les spécificités du domaine (dimension éthique, sociale, juridique...)
- Une approche **en cycle / spiralaire**
- Une **évolution de l'écriture** : contenus, capacités exigibles au lieu d'objectifs et informations complémentaires

# La construction du programme

Pôle thématique

Pôle méthodologique

*Exemple de module en pôle thématique :*

## Santé, bien-être et cohésion sociale

← module

**Qu'est-ce que la santé ? Qu'est-ce que le bien-être ? Qu'est-ce que la cohésion sociale ?**

Partie, introduite par un questionnaire

La découverte des concepts de santé, de bien-être et de cohésion sociale pose les bases de la culture sanitaire et sociale. Elle peut être menée dans cette partie ou engagée à partir de l'étude de questions ou de problèmes de santé et/ou sociaux.

### Santé

Contenu	Capacités exigibles
De la santé des individus à la santé de la population Diversité des approches de la santé <i>Principales notions :</i>	Montrer la relativité des notions de santé. Analyser une question sanitaire en mobilisant la notion de santé.
Santé, santé globale - santé individuelle, santé collective - santé publique	Identifier les préoccupations en santé publique.
La découverte des différents concepts vise à appréhender la santé, leur relativité. Ces concepts seront mis en perspective par les approches possibles.	...

← ... à l'examen

Mobilisent croisement notions / démarche / réflexion

Principales notions ?

Un domaine **complexe**, en  
prise directe  
avec **l'actualité**, qui  
nécessite

PNF  
ST2S



- L'inscription de l'étude dans la **démarche technologique**
- Une pédagogie active, contextualisée ;
  - Activités **de questionnement, de recherche** menées par les élèves
  - Qui donnent **sens aux activités**
  - Aux modalités variées, intégrant le **numérique**
  - Visant à permettre
    - L'élaboration **d'hypothèses** en réponse au questionnement
    - La **mobilisation des acquis**, une prise de recul sur les objets,
    - **et l'acquisition des capacités exigibles** prévues au programme et attendues en fin de cycle
- Dans une perspective de **poursuite d'études dans l'enseignement supérieur**

- Deux pôles (thématique/méthodologie) au lieu de plusieurs pôles
- Des modules avec parties plus autonomes sans ordre prédéterminé
- Des progressions plus ouvertes
- Des parties formulées sous forme de questions
- Des connaissances présentes (contenu), clairement identifiées, non exhaustives – avec des prérequis du collège et de la classe de seconde
- Des attendus de fin de cycle (capacités exigibles), qui ne sont pas des objectifs de formation
  - Pas de lecture de gauche à droite, la lecture n'est pas linéaire – mais spiralaire
- La suppression des numéros (programme  $\neq$  progression)
- Des objectifs de séances/séquence à penser pour développer et atteindre les capacités
- **L'analyse, la synthèse, la mise en perspective et la mobilisation des acquis doivent être privilégiées**

## Quelques modifications dans le contenu..

- suppression de la notion de BES, des concepts nouveaux, une intégration de la sociologie plus avancée, des précisions et une projection vers le supérieur
- intervention sociale en première
- une construction différente sur santé et social, car processus différents, mais des liens à rappeler

Des liens à penser entre les parties, dans une approche spiralaire entre modules et années

Un plan de cours à écrire / une progression à penser en terme de contenu, capacités exigibles et compétences

# Au final – Quel projet d'équipe ?

- Au niveau des enseignements

- AP
- ETLV
- EO SS

- Au niveau du programme

- Plan de formation en cycle : programmation et progression
- Répartition des modules au sein de l'équipe
- Réflexion sur les notions de DT, AT
- Réflexion sur le sens des GER
- Réflexion sur l'articulation cours magistral/GER ?
- Suivi des progrès et des acquisitions des élèves: suivi des compétences/capacités exigibles

- Et dans une perspective d'avenir

- Partenariat avec le sup
- Travail sur la Fiche avenir

grille d'évaluation de l'épreuve écrite de STSS

QUESTION	CRITERES	ATTENDUS	APPLICATIONS AU SUJET	INSUFFISANT	ACCEPTABLE	MAITRISE		
<b>1. Montrer l'existence d'inégalités sociales dans l'accès et l'usage des technologies du numérique</b>  <b>6 points</b>	<b>Mobilisation des connaissances : 2 points</b>  Inégalités sociales	<i>Le candidat comprend la notion qui est mobilisée soit en donnant, a minima une définition, soit en utilisant avec pertinence la notion dans l'exposé de la réponse.</i>	Le candidat mobilise la notion d'inégalités sociales au service de sa démonstration (éléments de connaissance : différences entre individus ou groupes sociaux portant sur des avantages ou désavantages dans l'accès à des ressources socialement valorisées.)	<b>Réponse très incomplète, manque de pertinence, beaucoup de maladresses voire d'inexactitudes.</b>  La notion d'inégalité sociale est seulement restituée, sans mise en lien avec le contexte ou mobilisée de façon très incomplète ou partielle (1	<b>Réponse juste convenable (3 points)</b> OU <b>Paraphrase de 3 exemples sans vision d'écart (3 points)</b> OU <b>Réponse correcte mais avec des maladresses ou quelques manques (4 points)</b>	<b>Il manque quelques éléments mais n'entravant pas une présentation globalement satisfaisante (5 points)</b> OU <b>Réponse complète et correcte, des connaissances précises, une sélection d'infos pertinentes et bien utilisées, présentation développée et soutenue par un vocabulaire technologique précis (6 points)</b>		
	<b>Exploitation pertinente des documents : 3 points</b>  Identification et illustration des inégalités sociales : catégories sociales, territoire, état de santé, âge...	<i>Le candidat sélectionne des informations pertinentes au service de sa réflexion et de son raisonnement.</i>	Au moins 3 exemples de situations sociales (illustrées par des données issues des documents) qui entraînent une restriction	exploitation (1 point) 2 points si on a deux exemples paraphrasés	<b>Niveau acquis au regard de l'ensemble de la réponse → prise de recul du correcteur</b>	La notion d'inégalité sociale est posée et mobilisée. Et le candidat choisit et présente 2 exemples de situations sociales qui créent des écarts dans l'accès et l'usage du numérique (notion d'écart visible) (4 points)  <b>OU</b> Le candidat choisit 2 exemples de situations sociales (argumentation ou distinction) qui créent des écarts dans l'accès et l'usage du numérique. Tentative de distinction accès et usage (4 points)	Le candidat choisit 2 exemples de situations sociales (argumentation et distinction) qui créent des écarts dans l'accès et l'usage du numérique (5 points)  Données pertinentes et variées pour illustrer les inégalités dans l'accès et dans l'usage (au moins 2 de chaque et argumentée). La distinction entre accès et usage est posée. (6 points)	
	<b>Capacité d'analyse, d'argumentation, de synthèse : 1 point</b>  Argumentation sur l'existence d'inégalités sociales en appui sur les 2 aspects de l'utilisation du numérique : accès (dont l'équipement) et usages. Mise en évidence des différences entre les publics quant à l'accès et les usages du numériques	<i>Le candidat élabore un raisonnement cohérent entre les éléments essentiels issus de ses connaissances et des ressources. Il identifie et organise les informations pour conduire un raisonnement logique, structuré et synthétique. Des notions associées peuvent être mobilisées.</i>	2 axes avec données des annexes - accès : mise en valeur de écarts selon les situations - usage : analyse graphe, demandes aides au logt	<b>OU</b> Absence d'exemple mais	<b>Evite notation « aux mots clefs » : prise en compte globale de la réponse</b>	<b>OU</b> Les connaissances sont présentes et les exemples corrects et adaptés mais l'argumentation et la distinction accès/usage est incomplète (4 points)	<b>OU</b> Le candidat choisit 3 exemples de situations sociales (argumentation ou distinction) qui créent des écarts dans l'accès et l'usage du numérique (6 points)	
<b>Total : 6 pts</b>					<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>

## DEROULE DE L'APRES-MIDI:

**Phase 1:** WORLD CAFE: S'interroger sur les représentations que nous avons de l'ETLV et sur les pratiques.

**Phase 2:** Observer une mise en situation / échanger sur les expériences vécues en ETLV dans d'autres séries T

**Phase 3:** Identifier le contenu du cours en ETLV : axe thématique en anglais / contenu de la spécialité

**Phase 4:** Comment construire un projet commun, esquisse d'une séance / exploiter un document « martyr », esquisse d'une séquence

# PHASE 1: WORLD CAFE



“S’interroger sur les représentations que nous avons  
l’ETLV et sur les pratiques”

# Thèmes et déroulé du WORLD CAFE

1 C'est quoi l'ETLV ?



2 Quelles compétences développer dans les deux disciplines?



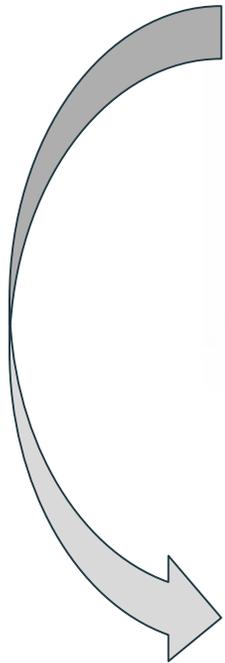
5 minutes / table

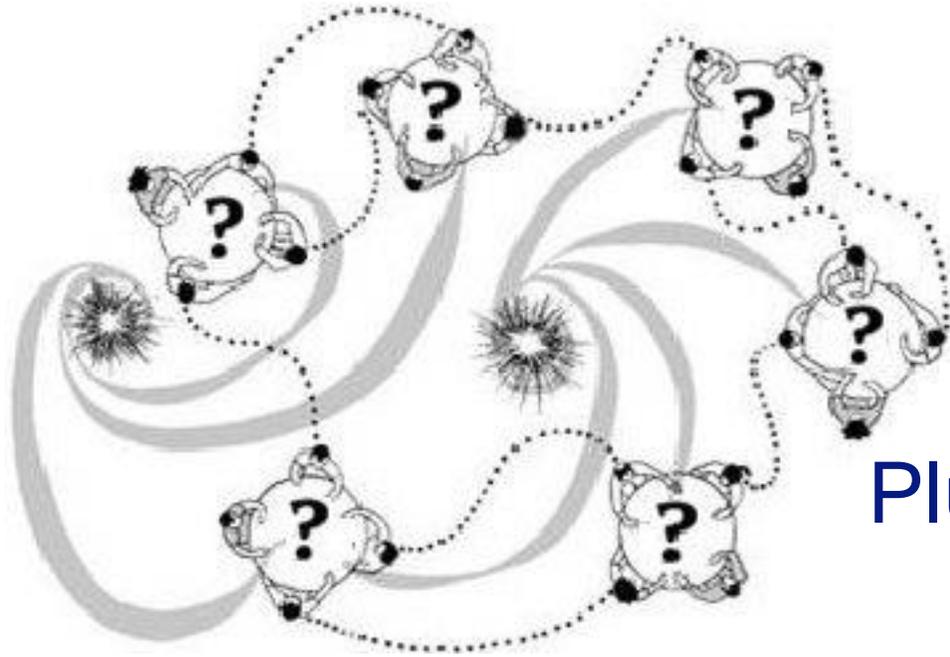
L'hôte reste / les groupes bougent

3 C'est quoi le co-enseignement?



4 Comment mesurer les progrès des élèves?





# ORGANISATION

Plusieurs thèmes de réflexion

4 tables donc 4 groupes de 5 ou 6 invités

professeurs de la spécialité/ professeurs d'anglais

1 hôte de table permanent